

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

BOSTIK ISR 70-03 SSKF NOIR Remplace la version: 08-sept.-2021 Date de révision 19-oct.-2021 Numéro de révision 2.02

\_\_\_

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit BOSTIK ISR 70-03 SSKF NOIR

Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Adhésif.

Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société

Bostik SA 420 rue d'Estienne d'Orves 92700 Colombes FRANCE

Tel: +33 (0)1 49 00 90 00

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

France ORFILA (France): + 01 45 42 59 59

Tel: +33 (0)1 49 00 90 00 (Lundi- Vendredi 9.00-17.00)

### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

### Mention d'avertissement

Aucun(e)

### Mentions de danger

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

### Mentions de danger spécifiques de l'UE

EUH208 - Contient Triméthoxyvinylsilane. Peut produire une réaction allergique

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

### 2.3. Autres dangers

De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et relarguées lors du durcissement. Peut être nocif par contact cutané.

FCLP; France - FR Page 1/14

BOSTIK ISR 70-03 SSKF NOIR Remplace la version: 08-sept.-2021 Date de révision 19-oct.-2021 Numéro de révision 2.02

### PBT & vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1 Substances

Sans objet

### 3.2 Mélanges

Nom chimique	EC No	CAS No	% massique	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Numéro d'enregistreme nt REACH
Triméthoxyvinylsilane	220-449-8	2768-02-7	1 - <3	Skin Sens. 1B (H317) Acute Tox. 4 (H332) Flam. Liq. 3 (H226)		01-2119513215- 52-XXXX
1-Propanamine, 3-(trimethoxysilyl)-	237-511-5	13822-56-5	1- <2.5	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318)		01-2119510159- 45-XXXX
Noir de carbone	215-609-9	1333-86-4	0.1 - <1	٨		01-2119384822- 32-XXXX
Bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4 -pipéridinyl)sébacate	258-207-9	52829-07-9	0.1 - <1	Eye Dam. 1 (H318) Repr. 2 (H361f) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 2 (H411)		01-2119537297- 32-XXXX

Full text of H- and EUH-phrases: see section 16

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### 4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. En cas de

consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Inhalation Transporter la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Contact oculaire Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant

au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

FCLP; France - FR Page 2/14

BOSTIK ISR 70-03 SSKF NOIR
Remplace la version: 08-sept.-2021

Numéro de révision 2.02

\_\_\_

Contact avec la peau Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de réactions

allergiques, consulter un médecin.

Ingestion Consulter immédiatement un médecin. Rincer abondamment la bouche avec de l'eau.

Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. De petites

quantités de méthanol toxiques sont libérés par hydrolyse.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Aucun(e) connu(e).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes. De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées

par hydrolyse et relarguées lors du durcissement.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Jet d'eau, dioxyde de carbone (CO2), agent chimique sec, mousse résistant aux alcools.

Moyens d'extinction inappropriés Jet d'eau à pleine puissance.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au

produit chimique

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs

irritants.

Produits de combustion dangereux Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO2). Oxydes d'azote (NOx). Oxydes de

silicium. Dioxyde de silicium.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, le cas échéant.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Mettre en place une ventilation

adaptée. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Ne pas laisser pénétrer le sol/le sous-sol.

l'environnement Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de confinement** Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à

l'élimination.

Prévention des dangers Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations

FCLP; France - FR Page 3/14

**BOSTIK ISR 70-03 SSKF NOIR** Remplace la version: 08-sept.-2021

environnementales. secondaires

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations. Référence à d'autres rubriques

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation Mettre en place une ventilation adaptée. sans danger

Remarques générales en matière d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les

Date de révision 19-oct.-2021

Numéro de révision 2.02

pauses et après le travail.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Protéger de l'humidité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux

pour animaux.

Température de stockage

recommandée

Conserver à des températures comprises entre 10 et 35 °C.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Adhésif.

Mesures de gestion des risques (RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

**Autres informations** 

Respecter la fiche de données techniques.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

**Limites d'exposition** De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et relarguées lors du durcissement

Nom chimique	Union européenne	France
Cabonate de calcium	-	VLEP 8h: 10 mg/m <sup>3</sup>
471-34-1		_
Méthanol	TWA: 200 ppm	VLEP 8h: 200 ppm
67-56-1	TWA: 260 mg/m <sup>3</sup>	VLEP 8h: 260 mg/m <sup>3</sup>
	*	VLEP court terme: 1000 ppm
		VLEP court terme: 1300 mg/m <sup>3</sup>
		Peau

Nom chimique	Union européenne	France
Méthanol	<del>-</del>	15 mg/L - urine (Methanol) - end of shift
67-56-1		, ,

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Niveau dérivé sans effet (DNEL)			
Triméthoxyvinylsilane (2768-02-7)			
Туре	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur Effets systémiques sur la santé À long terme	Inhalation	27,6 mg/m³	

FCLP; France - FR Page 4/14

BOSTIK ISR 70-03 SSKF NOIR
Remplace la version: 08-sept.-2021

Numéro de révision 2.02

		<del></del>	
travailleur	Cutané(e)	3,9 mg/kg pc/jour	
Effets systémiques sur la santé À long terme			

1-Propanamine, 3-(trimethoxysil	1-Propanamine, 3-(trimethoxysilyl)- (13822-56-5)		
Туре	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	58 mg/m³	
travailleur À long terme	Cutané(e)	8.3 mg/kg pc/jour	
À court terme travailleur	Inhalation	58 mg/m³	
À court terme travailleur	Cutané(e)	8.3 mg/kg pc/jour	

Noir de carbone (1333-86-4)			
Туре	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	2 mg/m³	
travailleur À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	2 mg/m³	

Bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipérid	inyl)sébacate (52829-07-	-9)	
Туре	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À court terme À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	2.82 mg/m³	
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	1.6 mg/kg	

Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Niveau dérivé sans effet (DNEL)		
Triméthoxyvinylsilane (2768-02-	7)		
Туре	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs Effets systémiques sur la santé À long terme	Inhalation	18,9 mg/m³	
Consommateurs Effets systémiques sur la santé À long terme	Cutané(e)	7,8 mg/kg pc/jour	
Consommateurs Effets systémiques sur la santé À long terme	Oral(e)	0,3 mg/kg pc/jour	

Bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridin	yl)sébacate (52829-07-9)		
Туре	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	0.8 mg/kg	
Consommateurs	Oral(e)	0.4 mg/kg	

FCLP; France - FR Page 5 / 14

BOSTIK ISR 70-03 SSKF NOIR Remplace la version: 08-sept.-2021 Date de révision 19-oct.-2021 Numéro de révision 2.02

À long terme		
A long terme Effets systémiques sur la santé		

Concentration prévisible sans effet Aucune information disponible. (PNEC)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)	
Triméthoxyvinylsilane (2768-02-7)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.34 mg/l
Eau de mer	0.034 mg/l
Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	110 mg/l

1-Propanamine, 3-(trimethoxysilyl)- (13822-56-5)			
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)		
Eau douce	0.33 mg/l		
Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	13 mg/l		
Terrestre	0.04 mg/l		
Eau de mer	0.033 mg/l		

Noir de carbone (1333-86-4)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	5 mg/l
Eau de mer	5 mg/l

Bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridinyl)sébacate (52829-07-9)			
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)		
Eau douce	0.018 mg/l		
Eau de mer	0.0018 mg/l		
Sédiments d'eau douce	29 mg/kg		
Sédiments marins	2.9 mg/kg		
Terrestre	5.9 mg/kg		

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Les

protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166.

Protection des mains Porter des gants appropriés. Utilisation recommandée ∴ Néoprène™. Caoutchouc nitrile.

Caoutchouc butyle. Épaisseur des gants > 0.7mm. Le temps de protection mentionné pour le type de gant est en général supérieur à 480 min. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Les gants doivent être

conformes à la norme EN 374

Protection de la peau et du

corps

 $\label{eq:Aucun} Aucun(e) \ dans \ les \ conditions \ normales \ d'utilisation.$ 

Protection respiratoire Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection

respiratoire. Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou plus efficace. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones

onfinées

**Type de filtre recommandé :** Filtre à gaz et vapeurs organiques conforme à EN 14387. Blanc. Marron.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas autoriser les rejets incontrôlés de produit dans l'environnement.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

FCLP; France - FR Page 6/14

Remplace la version: 08-sept.-2021 Numéro de révision 2.02

Date de révision 19-oct.-2021

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Solide Aspect Pâte Couleur Noir

**BOSTIK ISR 70-03 SSKF NOIR** 

Odeur Léger/légère

Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété **Valeurs** Remarques • Méthode

Aucune donnée disponible pН Aucune donnée disponible pH (en solution aqueuse) Point de fusion / point de Aucune donnée disponible

congélation

Point d'ébullition initial et intervalle Aucune donnée disponible

d'ébullition

Aucune donnée disponible Point d'éclair Taux d'évaporation Aucune donnée disponible Inflammabilité Sans objet pour les liquides .

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limites supérieures

Aucune donnée disponible

d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites inférieures

Aucune donnée disponible

Aucune information disponible

@ 20 °C

d'inflammabilité ou d'explosivité

Pression de vapeur Aucune donnée disponible Densité de vapeur Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Densité relative Hydrosolubilité Insoluble dans l'eau

Solubilité(s) Aucune donnée disponible Coefficient de partage Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammabilité 224 °C

Température de décomposition Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Viscosité cinématique Viscosité dynamique 6000 - 14000 Pa.s

Aucune donnée disponible Propriétés explosives Propriétés comburantes Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Teneur en matière sèche (%)

Teneur en COV (%)

Densité 1.48 g/ml

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Le produit durcit avec l'humidité.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts

mécaniques

Aucun(e).

Sensibilité aux décharges

Aucun(e).

électrostatiques

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

FCLP; France - FR Page 7/14

BOSTIK ISR 70-03 SSKF NOIRDate de révision 19-oct.-2021Remplace la version : 08-sept.-2021Numéro de révision 2.02

\_\_\_

Possibilité de réactions

dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Le produit durcit avec l'humidité. Protéger de l'humidité. Exposition à l'air ou à l'humidité

sur des durées prolongées. Ne pas congeler. Tenir à l'écart des flammes nues, des

surfaces chaudes et des sources d'ignition.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation. De petites quantités de méthanol

(CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et relarguées lors du durcissement.

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

### Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

**Inhalation** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact oculaire D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact avec la peau D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Peut

être nocif par contact cutané. Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes

sensibles

**Ingestion** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Symptômes** Aucune information disponible.

Mesures numériques de toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

**ETAmél (voie cutanée)** 4,093.80 mg/kg **ETAmél (inhalation-vapeurs)** 636.30 mg/l

### Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Triméthoxyvinylsilane	LD50 = 7120 -7236 mg/kg	= 3540 mg/kg (Oryctolagus	LC50 (4hr) 16.8 mg/l (Rattus)
2768-02-7	(Rattus) OECD 401	cuniculus)	OECD TG 403
1-Propanamine,	LD50 (Rattus) > 2000 mg/ kg	LD50 (Oryctolagus cuniculus)	
3-(trimethoxysilyl)-	(2,97 ml/kg) (OECD 401)	> 2000 mg/kg 11,3 ml/kg)	
13822-56-5		OECD 402	
Noir de carbone	LD50 > 8000 mg/kg (Rattus)	> 3 g/kg (Oryctolagus	> 4.6 mg/m³ (Rat) 4 h
1333-86-4	OECD 401	cuniculus)	
Bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéri	LD50 (Rattus)> 2000 mg/kg	LD50 (Rattus) > 3 170 mg/kg	=500 mg/m <sup>3</sup> (Rattus) 4 h

FCLP; France - FR Page 8/14

**BOSTIK ISR 70-03 SSKF NOIR** Remplace la version: 08-sept.-2021

52829-07-9

Date de révision 19-oct.-2021 Numéro de révision 2.02

dinyl)sébacate	OECD 423	OECD 402	

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

oculaire

Lésions oculaires graves/irritation Aucune classification n'est proposée du fait de résultats concluants négatifs. Par analogie à un autre produit semblable examiné: Aucune irritation après contact avec les yeux. (H319 n'est pas exigé.).

Informations sur le produit					
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OECD 437 Bovine	Bovine	Cornéen	Produit 100 %	10 minutes	Score du produit
Corneal Opacity and					<3 Non irritant
Permeability (BCOP) test					

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

OCDE, essai nº 406 : Sensibilisation cutanée. Aucune réponse de sensibilisation n'a été observée. Aucune classification n'est proposée du fait de résultats concluants négatifs. Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles.

Informations sur le produit			
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 406 :	Cobaye	Cutané(e)	Aucune réponse de
Sensibilisation cutanée			sensibilisation n'a été
			observée

Mutagénicité sur les cellules germinales

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition répétée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### 11.2. Informations sur d'autres dangers

### 11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes

Aucune information disponible.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

FCLP; France - FR Page 9/14

Date de révision 19-oct.-2021

Remplace la version : 08-sept.-2021 Numéro de révision 2.02

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### 12.1. Toxicité

**BOSTIK ISR 70-03 SSKF NOIR** 

### Écotoxicité

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organism es	Crustacés	Facteur M	Facteur M (long terme)
Triméthoxyvinylsilane 2768-02-7	EC 50 (72h) > 957 mg/l (Desmodesmus subspicatus) EU Method C.3	LC50 (96h) = 191 mg/l (Oncorhynchus mykiss)	-	EC50(48hr) 168.7mg/l (Daphnia magna)		
1-Propanamine, 3-(trimethoxysilyl)- 13822-56-5	EC50 (72h) > 1000 mg/l (Desmodesmus subspicatus) EU Method C.3 (Algal Inhibition test)	LC50 (96h) > >934 mg/L (Danio rerio) OECD 203	-	EC50 (48h) = 331 mg/L (Daphnia magna) OECD 202		
Noir de carbone 1333-86-4	>10000 mg/l (Desmodesmus subspicatus) OECD 202	>1000 mg/l (Brachydanio rerio) OCDE 203	-	EC50: >5600mg/L (24h, Daphnia magna)		
Bis(2,2,6,6-tétraméthyl- 4-pipéridinyl)sébacate 52829-07-9	EC50 72Hr 0.705 mg/l (Pseudokirchner ella subcapitata)		-	LC50 48Hr 8.58 mg/l (Daphnia magna)		

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

Informations sur les composants				
Triméthoxyvinylsilane (2768-02-7				
Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats	
OCDE, essai n° 301F : Biodégradabilité facile : Essai de respirométrie manométrique (TG 301 F)	28 jours	DBO	51 % N'est pas facilement biodégradable	

1-Propanamine, 3-(trimethoxysilyl)- (13822-56-5)				
Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats	
OCDE, essai n° 301A :	28 jours		67 % N'est pas facilement	
Biodégradabilité facile : Essai de			biodégradable	
disparition du COD (TG 301 A)				

Bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridinyl)sébacate (52829-07-9)				
Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats	
OCDE, essai n° 303 : Essai de	28 jours	Carbone organique total	24 % Modéré(e)	
simulation - Traitement aérobie des		(COT)		
eaux usées - A : Unités de				
traitement par boues; B : Biofilms				

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation

Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.

FCLP; France - FR Page 10 / 14

**BOSTIK ISR 70-03 SSKF NOIR** Date de révision 19-oct.-2021 Remplace la version: 08-sept.-2021 Numéro de révision 2.02

### Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage	Facteur de bioconcentration (BCF)
Triméthoxyvinylsilane	1.1	-
2768-02-7		
Noir de carbone	-	99
1333-86-4		
Bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridinyl)sébac	0.35	-
ate		
52829-07-9		

### 12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Évaluation PBT et vPvB

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB	
Triméthoxyvinylsilane 2768-02-7	La substance n'est pas PBT/vPvB	
1-Propanamine, 3-(trimethoxysilyl)- 13822-56-5	La substance n'est pas PBT/vPvB	
Noir de carbone	La substance n'est pas PBT/vPvB	
1333-86-4	L'évaluation PBT ne s'applique pas	
Bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridinyl)sébacate 52829-07-9	La substance n'est pas PBT/vPvB	

### 12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Le produit non durci doit être éliminé comme déchet dangereux. Éliminer le

contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et

internationales applicables.

Manipuler les emballages contaminés de la même façon que le produit lui-même. Emballages contaminés

déchets selon EWC/AVV

Codes de déchets/désignations de 15 01 10\*: emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus. 16 03 03\* déchets d'origine minérale contenant des

substances dangereuses. 16 05 05 gaz en récipients à pression autres que ceux visés à la rubrique 16 05 04. Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en

fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

08 04 10 déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09 Catalogue européen des déchets

**Autres informations** Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application

pour laquelle le produit a été utilisé.

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

### Transport terrestre (ADR/RID)

FCLP; France - FR Page 11/14

BOSTIK ISR 70-03 SSKF NOIR

Remplace la version: 08-sept.-2021

Numéro de révision 2.02

Numéro de révision 2.02

**14.1 Numéro UN ou numéro** Non réglementé

d'identification

14.2 Nom d'expédition Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé
14.5 Dangers pour Sans objet
l'environnement

14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

**IMDG** 

14.1 Numéro UN ou numéro Non réglementé

d'identification

14.2 Nom d'expédition Non réglementé
 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Polluant marin NP14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au Sans objet

recueil IBC

Transport aérien

(OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro UN ou numéro Non réglementé

d'identification

14.2Nom d'expéditionNon réglementé14.3Classe(s) de danger pour leNon réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé
14.5 Dangers pour Sans objet
l'environnement

**14.6 Dispositions spéciales** Aucun(e)

### Rubrique 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

### <u>Union européenne</u>

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

# Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACh) (CE 1907/2006)

### SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

### EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

FCLP; France - FR Page 12/14

BOSTIK ISR 70-03 SSKF NOIR

Remplace la version: 08-sept.-2021

Date de révision 19-oct.-2021 Numéro de révision 2.02

\_\_\_

Nom chimique	CAS No	Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII
Silicic acid (H4SiO4), tetraethyl ester, reaction products with bis(acetyloxy)dioctylstannane	93925-43-0	3 20 40

### Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

### Exigences de notification pour l'exportation

Ce produit contient des substances réglementées au titre du règlement (CE) 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

### Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet

### Polluants organiques persistants

Sans objet

### Réglementations nationales

### Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France
Noir de carbone	RG 16,RG 16bis
1333-86-4	

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registarants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

### Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H332 - Nocif par inhalation

H361f - Susceptible de nuire à la fertilité

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Légende

TWA TWA (moyenne pondérée en temps)
STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)

Plafond Valeur plafond
\* Désignation « Peau »

SVHC Substances très préoccupantes

PBT Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

FCLP; France - FR Page 13/14

Remplace la version : 08-sept.-2021 Numéro de révision 2.02

Date de révision 19-oct.-2021

\_\_\_\_\_\_

vPvBSubstances chimiques très persistantes et très bioaccumulables (vPvB)STOT REToxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétéeSTOT SEToxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

EWC Catalogue européen des déchets

### Principales références de la littérature et sources de données

Aucune information disponible

**BOSTIK ISR 70-03 SSKF NOIR** 

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 19-oct.-2021

Indication des modifications

**Remarque sur la révision** Sections de la FDS mises à jour, 3, 8, 11, 12, 16.

Conseil en matière de formation Lorsque vous travaillez avec des matières dangereuses, la formation régulière des

opérateurs est requis par la loi

Informations supplémentaires Aucune information disponible

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

### Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

FCLP; France - FR Page 14/14